

La Révolte

N°89
Mars 2023

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus



Le 27 février 2023, deux camions entraînent en collision sur la RN 134, entre Bedous et Sarrance, provoquant la fermeture de la route. L'un transportait des matières dangereuses. Un réservoir a été percé au moment de la collision et plus de 100 litres de gasoil se sont répandus dans la nature. On pourrait se ranger à cette phrase récurrente dans les conversations aspoises – « Ils vont attendre qu'il y ait un mort pour faire quelque chose ? » - si cette mort n'avait pas eu lieu : celle d'un chauffeur poids lourd d'une quarantaine d'année, père de famille, en 2018, brûlé à petit feu par le chlorate de sodium qu'il transportait (l'agonie du malheureux dura plusieurs heures), encastré dans sa cabine devant des pompiers impuissants.

Les maires d'alors avaient déclaré qu'ils allaient peser de tout leur poids pour que l'Etat fasse quelque chose. Ils ont obtenu... un panneau clignotant sur le virage le plus dangereux. C'était il y a quatre ans. Depuis les accidents de poids-lourds se succèdent, et la vallée frôle la catastrophe à chaque fois. Mais l'histoire nous apprend deux choses : les élus locaux ne comptent pas face aux enjeux économiques, ils ne sont qu'un faire-valoir démocratique ; l'Etat a sacrifié cette vallée et ses habitants pour satisfaire aux exigences de la mondialisation.

D'aucun implorent le recours au ferroutage comme alternative aux camions. Et, derrière Roussel, ils reprennent les promesses avec lesquelles on avait vendu le tunnel routier aux Aspois (emplois, désenclavement et patati et patata) en y ajoutant l'argument écologique. C'est mal connaître les chiffres et la logique du système. Quand bien même le ferroutage futur ne concernerait que les camions passant déjà dans la vallée (800 par jours...) il n'absorberait que 15% du trafic, c'est à dire l'augmentation prévue dans les années à venir. Mais il sera là également pour détourner vers la vallée une partie du fret qui passe actuellement par Hendaye et

Port-Bou. 72 trains par jour en plus des camions ! Quel bel avenir pour la vallée¹ et ses habitants.

Quant à l'écologie : est-ce vraiment travailler pour la planète que de trouver une alternative ferroviaire pour permettre à la mondialisation de se poursuivre ? Remplacer les camions par le fret, c'est permettre aux 50 000 supertankers, aux pétroliers et aux vraquiers qui tournent en permanence autour de la planète de continuer leur manège. C'est continuer à cautionner un modèle productif où un jean, par exemple, fait 50 000 kilomètres avant d'être porté. C'est subir encore les pandémies, l'inflation liée aux conflits internationaux, les délocalisations et le chantage à l'emploi. C'est enfin considérer comme une évidence l'axiome néolibéral « ce système est le moins mauvais possible » et donc se plier aux exigences des firmes transnationales comme le croyant devant l'autel de son dieu.

C'est sur les autels que se font les sacrifices. Sur celui de la mondialisation, l'Etat présente la vallée d'Aspe et ses habitants. Se comporteront-ils comme de blancs agneaux innocents ? Pas tous, ça c'est sûr : il existe des moutons noirs dans cette vallée, et ils luttent dans l'association « Stop camion ». Ils vont avoir besoin d'aide dans leur combat et il faudra les soutenir, que l'on soit d'Aspe ou d'ailleurs. Car leur combat est le nôtre, tant les conséquences de la mondialisation se ressentent partout.

¹ Pour approfondir le sujet, on peut se référer aux deux articles paru dans le numéro 3 du Mouton Noir.

« Un ouvrier, c'est comme un vieux pneu, quand il y en a un qui crève, on l'entend même pas crever »

Jacques Prévert (Citroën, à voir sur youtube)

Le ministre du travail sait, sûrement qu'il sait, que dans notre pays plus de deux personnes meurent au travail chaque jour du fait de leur employeur, la sacrosainte entreprise. Peut-être pas assassin, mais complice sûrement, lui et ses prédécesseurs.

Sont relevés par la justice les preuves d'organisations défaillantes, de manquements au droit du travail, à la prévention des risques, au respect des normes et aux procédures de sécurité fiable, à la formation des personnels exposés, à la sécurisation des matériels, des chantiers, cadences infernales... mais toujours trop tard. Pourtant tout le monde parlera du dernier accident de chasse mais l'accident de travail mortel ne fera jamais la une des merdias.

En 2019 le seul BTP a connu 176 décès répertoriés et la même année 733 personnes mouraient en gagnant leur vie selon l'Assurance Maladie.

Aucune volonté du ministre du travail, de la 1ère ministre et du P de la Rep pour répondre autrement qu'en diminuant le nombre d'inspecteurs et contrôleurs du travail, en s'attaquant à la médecine du travail, qu'en affichant mépris et dédain de classe. Et la justice ?

Jugez plutôt : d'après son ministère et l'assurance maladie, entre 2012 et 2019 il y a eu 5709 morts au travail et seulement 2099 affaires traitées par les parquets.

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr



**«Un ouvrier, c'est comme un vieux pneu...»
(suite)...**

1906 entreprises étaient concernées, 368 ne seront pas poursuivies et 13 feront l'objet d'un classement pour « inopportunités de poursuite ». Qu'en ont pensé les familles, les collègues ?

1497 entreprises ont fait l'objet de poursuites pénales.

963 seront condamnées pour « homicide involontaire », 327 relaxées et 207 affaires sont en cours de traitement.

Le montant moyen de l'amende pour les entreprises condamnées : 35 000 € c'est le prix de la mort « acceptable » ou « autorisée » d'un salarié. Ici aussi mépris et dédain de classe.

Qu'en pensent les familles ? Les collègues ?

« La vie n'est pas encore tellement rose, elle n'est pas tricolore non plus. Elle est rouge la vie, comme le sang qui coule dans vos veines. C'est votre vie vivante, la vie des travailleurs vivants. Défendez la contre la mort, contre le monde des morts, le monde des blêmes et des aigris »

J. Prévert (Pour le Groupe Octobre)



Vallée d'Aspe après avoir été longtemps hébergée au Communal, la bibaup a trouvé un nouveau local à Accous (au dessus de la garderie).

Voici le programme:

15 mars: spectacle de soutien, autour des textes de Giono, par Yohann puis soupe et parlotte.

17 mars: réunion mensuelle ouverte à tou.te.s pour participer à la vie du local.

18 mars: projection du film «As Bestas» (qui met en scène les conflits ruraux et environnementaux)

25 mars: projection du documentaire «Ambiance bois» (sur une scierie autogérée en Limousin; on pourra parler travail!), puis soupe et parlotte.

Et les permanences de la bibliothèque se poursuivent tous les samedis, de 15 heures à 18 heures. De nouveaux livres sont arrivés.

**Ta révolte sur notre blog:
<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>**

UNE CENTAINE D'EUROPEN.NES CONVERGERONT A ISTANBUL, LE 31 MARS PROCHAIN , AU PROCES DE PINAR SELEK

Le 31 mars 2023, une importante délégation internationale se rendra à Istanbul pour la nouvelle audience du procès contre Pinar Selek : des personnalités politiques, académiques, de la société civile, des avocat-es et des militant-es seront présent-es physiquement pour soutenir la sociologue, écrivaine et militante de Turquie exilée en France.

Mandaté-es par plus de vingt collectivités territoriales, associations, partis, syndicats, universités, organisations de défense des droits humains, une centaine de personnes venues de France, Suisse, Belgique, Allemagne, Italie, Norvège... seront présentes en tant qu'observatrices à cette nouvelle audience du procès enclenché contre Pinar Selek il y a 25 ans, en 1998, au moment précis où elle refusait de livrer les noms des personnes qu'elle avait interviewées pour ses recherches sociologiques. Après 2 ans et demi d'emprisonnement, 4 acquittements et 25 ans de procédure, Pinar Selek s'est vu notifier le 6 janvier 2023 la décision d'un mandat d'arrêt international et la tenue d'une nouvelle audience contre elle devant le Tribunal criminel d'Istanbul, le 31 mars 2023.

Par sa présence, cette délégation exprimera la vigilance internationale et l'exigence de justice et de vérité pour Pinar Selek. Parlementaires, élu-es, avocat-es, représentant-es d'organisations de défense des droits humains, du monde académique, journalistes et reporters, militant-es féministes, écologistes, lgbtqi+, pacifistes, ils et elles souhaitent entendre directement ce que dira la Cour alors que, les unes après les autres, toutes les expertises techniques ont systématiquement prouvé le caractère accidentel de l'explosion du Marché aux épices et que, les unes après les autres, toutes les audiences précédentes ont systématiquement acquitté Pinar Selek.

Chaque membre de la délégation viendra pour entendre cette vérité : Pinar Selek est innocente. Elle doit être définitivement acquittée et l'impartialité et l'indépendance des tribunaux turcs garanties. Son combat pour la justice ne concerne pas qu'elle, mais l'exigence unanime de celles et de ceux qui luttent pour la liberté et la vérité.

Communiqué de la Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek, le 6 mars 2023.

Pensées d'une artiste-chercheuse « du Voyage »

Salut à toi, compagne ou compagnon du syndicat, ou simple curieux ! Tu te questionnes à propos de notre quotidien des « Gens du Voyage », ou des Roms-Sinti français et européens ? En février nous étions bien occupés...

Lors de notre salon du Livre nomade de l'Entre deux mers, à Créon, nous étions une vingtaine d'auteurs à présenter un large panel de créations écrites. Les thèmes abordaient aussi bien l'Histoire, les notions de territoires et d'enfance, de la nature ou de l'Espéranto, de ce qui peut amener nos ados à « enquêter », à remettre en question société et éducation... Enquêter sur les violences commises envers les femmes, envers les personnes vulnérables, ou envers les animaux, ou l'environnement en général.

Que peut-on dire de pire ou de plus poétique ? Comment tordre les mots et les pensées, pour aboutir au texte final ? Vous les saurez en accédant à ce reportage et en visionnant nos conférences et interviews sur <https://www.telecanalcreon.fr/spip.php?article2208> ! Car oui, il existe des auteurs Roms-Sinti, tout comme des Tutsi ! Pour prendre connaissance de nos recherches et activités artistiques, historiques, vous pouvez aller au CIRA de Marseille le 18 mars pour la conférence de Claire Auzias et son dernier ouvrage augmenté de nombreuses notes dont le titre est « Samudaripen » (le génocide des Tziganes).



Parce que nous nous questionnons tous et toutes après les actes commis envers le Planning Familial de Bordeaux ces 2 derniers mois, par des extrémistes, et ceci est brutal, perturbant, abominable, pour de jeunes mamans et parents, qui justement cherchent écoute et refuge ! Suite à l'exposition hommage pour les 88 ans de Mutsa-Gartner à la Médiathèque Matéo Maximoff de Paris le 22 février, vous pouvez vous rendre à l'exposition du MUCEM de Marseille qui comporte une collection Art Tsigane et présente un hommage de Mutsa à Giacometti (voir la bibliographie de Gérard Gartner dit Mutsa).

En ce qui concerne notre Section Roms-Gens du Voyage de la CNT-AIT de Pau, nous aurons au printemps rendez-vous à la Caravane Musée Art Rom pour une AG et nous retrouver aux grillades. Tania expose de nouveau à l'Entre-temps bar de Pau 13 rue Duboué jusqu'au 16 mars, mais cette fois-ci sur le thème des instruments de musique décoratifs et gravures Art Rom. Vous pouvez trouver des infos sur le web à Tania Magy Art Rom et plus largement en tapant Roms-Sinti pour accéder à d'autres documents divers. Parceque nous sommes des travailleurs, pas des voleurs ! Bien sûr, n'oublions pas de soutenir les précaires autour de nous, tout comme les victimes des séismes dont des enfants Roms turcophones par exemple !

La Pounie Kali